

Informations de base	
2017/2741(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exemption de certaines banques centrales de pays ou territoires tiers, dans le cadre de leur politique monétaire, de change et de stabilité financière, des obligations de transparence pré-négociation et post-négociation Complétant 2011/0296(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
12/06/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)03890	
12/06/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
14/06/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/07/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
20/09/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		